



MUNICIPALITE DE COURRENDLIN

Tarif de location des locaux communaux

Halles de gymnastique, hall commun, cuisine

Fêtes privées et manifestation à but lucratif

Forfaits

Courrengeaux Externes

Ancienne halle, hall commun, cuisine

Soirée, samedi ou dimanche dès 17h00	Fr.	450.-	Fr.	600.-
Dimanche toute la journée	Fr.	450.-	Fr.	600.-
Week-end entier (samedi dès 17h00 et dimanche toute la journée).....	Fr.	650.-	Fr.	900.-

Ancienne halle, hall commun

Soirée, samedi ou dimanche dès 17h00	Fr.	350.-	Fr.	500.-
Dimanche toute la journée	Fr.	350.-	Fr.	500.-
Week-end entier (samedi dès 17h00 et dimanche toute la journée).....	Fr.	550.-	Fr.	750.-

Hall commun, cuisine

Soirée, samedi ou dimanche dès 17h00	Fr.	350.-	Fr.	500.-
Dimanche toute la journée	Fr.	350.-	Fr.	500.-
Week-end entier (samedi dès 17h00 et dimanche toute la journée).....	Fr.	550.-	Fr.	750.-

Vaisselle, prix par personneFr. 1.-

Séances, conférences (fin au plus tard à 00h00)

Ancienne halle

Par jour ou soiréeFr. 180.- Fr. 270.-

Hall commun

Par jour ou soiréeFr. 120.- Fr. 180.-

Loto (organisés par les sociétés locales)

Ancienne halle et hall commun, par séanceFr. 200.- Fr. 400.-

Divers

CuisineFr. 100.- Fr. 200.-

Manifestation à but non-lucratif..... Gratuit

N.B. : Pas de location de la nouvelle halle de gymnastique et de la salle de musique



MUNICIPALITE DE COURRENDLIN

- 2 -

Salle de danse

Location à l'année, sauf durant les vacances d'été et de Noël			
- locataire domicilié à Courrendlin, par année	Fr.	2'400.-	
- locataire de l'extérieur, par année	Fr.	3'600.-	
Location à la soirée	Fr.	50.-	Fr. 100.-

Ecoles primaire et secondaire

Salle de classe traditionnelle, par soirée.....	Fr.	50.-	Fr. 65.-
Salle informatique, ACT, ACM.....	Fr.	80.-	Fr. 100.-
Aula de l'école secondaire, par soirée	Fr.	50.-	Fr. 75.-

Ecole ménagère

Cuisine et réfectoire, par soirée	Fr.	100.-	Fr. 200.-
---	-----	-------	-----------

Protection civile

Réfectoire et cuisine, y compris consommation électrique	Fr.	100.-	Fr. 150.-
Dortoirs, par nuitée et par personne	Fr.	8.-	Fr. 8.-
		+ taxe de séjour, Fr. 1.20 par personne	

Voirie

Grande salle au sous-sol, par soirée	Fr.	50.-	Fr. 75.-
--	-----	------	----------

Approuvé par le Conseil municipal le 8 février 2010
Entrée en vigueur le 8 février 2010